

## **MARDI, LE 10 MARS 2026**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury tenue le 10 mars 2026, à compter de 19 h 30, au centre communautaire de Latulipe, situé au 36, rue Principale Est à Latulipe.

Sont présents :       Monsieur     Armel Gaudet, maire  
                              Madame       Annie Gauthier, conseillère n° 1  
                              Madame       Sylvie Poudrier, conseillère n° 2  
                              Monsieur     Richard Moreau, conseiller n° 4

Est absente :         Madame       Marianne Morency-Landry, conseillère n° 3

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Armel Gaudet, maire, agit à titre de président d'assemblée et Madame Julie Gilbert, greffière-trésorière et directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée. Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

Assiste également à la séance : Madame Céline Girard, greffière-trésorière adjointe et monsieur Steven Gaudet, chef journalier aux travaux publics.

Assemblée : 9 personnes.

### **2. MOT DU MAIRE**

Je tiens à souligner la Journée internationale des droits des femmes et je souhaite la bienvenue à tous les citoyens.

**26-03-032**

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Mot du maire
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2026
5. Suivi des séances précédentes
6. Première période de question
7. Compte rendu du maire portant sur les rencontres avec la MRC de Témiscamingue
8. Adoption des comptes / Février 2026
9. Règlement 26-04-04 concernant l'adoption du code d'éthique et de déontologie révisé des élus municipaux
10. Résolution d'embauche au poste de chef journalier aux travaux publics
11. Acceptation de bâtiments à l'inventaire patrimonial de la MRC de Témiscamingue
12. Règlement 26-04-05 sur la tarification volumétrique de l'eau potable fournie aux immeubles non résidentiels
13. Nomination d'un(e) représentant(e) désigné(e) auprès du Réseau BIBLIO ATNQ
14. Nomination d'une responsable désignée du comptoir de service biblio
15. Adoption de l'entente intermunicipale de fourniture de services par la municipalité de Laverlochère-Angliers aux municipalités Nord et Est du Témiscamingue pour la gestion de la coopération des services incendies et le partage d'un directeur incendie
16. Résolution – Plans et devis portant sur la réfection du ponceau du Ruisseau-Charron (no 030-002) et du ponceau (no 027-002) dans le 9<sup>e</sup> Rang Est
17. Correspondance
18. Affaires diverses
19. Deuxième période de question
20. Clôture de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Gauthier et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté en laissant le point *Affaires diverses* ouvert.

**26-03-033**

### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2026**

IL EST PROPOSÉ PAR Sylvie Poudrier et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2026 soit adopté tel que rédigé.

### **5. SUIVI DES SÉANCES PRÉCÉDENTES**

**26-03-034**

#### **5.1 PROJET D'INSTALLATION D'UNE STATION DE LAVAGE D'EMBARCATIONS NAUTIQUES**

CONSIDÉRANT que l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT) a confirmé à la Municipalité qu'il est en mesure de lui prêter, gratuitement, une station de lavage mobile pour la saison estivale 2026;

CONSIDÉRANT que le propriétaire du Camping Gillies a confirmé son accord pour permettre l'installation de ladite station de lavage mobile sur son terrain;

CONSIDÉRANT que l'assureur municipal confirme que ce dossier est noté sans surprise;

CONSIDÉRANT que la station de lavage mobile doit être récupérée à Taschereau;

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Gauthier et unanimement résolu :

QUE la Municipalité autorise le déplacement de ces effectifs et de sa camionnette afin d'aller récupérer la station de lavage mobile à Taschereau.

**26-03-035**

**5.2 RÉOLUTION AUTORISANT LA PRÉPARATION D'UN PROGRAMME DE REMBOURSEMENT DE PRODUITS D'HYGIÈNE PERSONNELLE**

CONSIDÉRANT que le Centre des femmes du Témiscamingue a sollicité la municipalité afin d'établir un partenariat dans le cadre de son projet visant la gratuité de produits menstruels réutilisables pour la population;

CONSIDÉRANT que cette demande de partenariat constitue une occasion pertinente pour la municipalité d'évaluer la mise en place d'un programme de subvention favorisant l'accès à des produits d'hygiène personnelle réutilisables;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite encourager l'adoption de pratiques durables et réduire la quantité de déchets générés par les produits d'hygiène personnelle à usage unique;

CONSIDÉRANT que l'accès à des produits d'hygiène personnelle réutilisables contribue à la santé, à la dignité et au bien-être des résidents, tout en favorisant une réduction des coûts à long terme pour les ménages;

IL EST PROPOSÉ PAR Richard Moreau et unanimement résolu que le conseil municipal autorise la direction générale à préparer un projet de programme de remboursement de produits d'hygiène personnelle visant à soutenir l'achat de produits d'hygiène personnelle réutilisables.

**5.3 LAC-À-L'ÉPAULE**

Une rencontre de type lac-à-l'épaule se tiendra, pour les élus(es), le 17 mars 2026 à partir de 12h00 au Camping Gillies.

**6. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTION**

19h46 à 20h37.

**7. COMPTE RENDU DU MAIRE PORTANT SUR LES RENCONTRES AVEC LA MRC DE TÉMISCAMINGUE**

Le maire a discuté des points suivants concernant les rencontres avec la MRC de Témiscamingue :

- Le poste de coordonnateur de service d'évaluation ne pouvant être comblé, il a été adopté d'établir une collaboration avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) afin de maintenir le service en régie interne.
- Projet de Rapide-des-Îles au montant de 125 M\$ d'Hydro-Québec qui apportera des retombées économiques importantes pour la région.
- Octroi d'un contrat de transport des matières recyclables vers Gatineau.
- Nomination du maire de Saint-Bruno-de-Guigues, Michel Vaillant, comme représentant au Centre d'appel d'urgence 911.
- Une rencontre sur le projet piscine se tiendra le 17 mars 2026.

**8. ADOPTION DES COMPTES / FÉVRIER 2026**

**8.1 PRÉSENTATION DES COMPTES PAYÉS**

COMPTES PAYÉS FÉVRIER 2026		
NOM	MONTANT	DESCRIPTION
Salaires col bleu et col blanc	16 069.16 \$	Salaires net / Greffière-trésorière, DG et agent de développement, chef et préposés aux travaux publics*, Surveillant Écocentre, adj à la direction et concierge centre com. Frais de poste, déplacements et divers
Marianne Morency-Landry	343.74 \$	Formations obligatoires des élus
Bell Mobilité	150.80 \$	Cellulaires
Bénévole	88.21 \$	Articles divers / Fêtes des Tuques
Desjardins sécurité financière	675.08 \$	Assurances collectives
Duquette Anthony	400.00 \$	Animation clownesque / Fête des Tuques
École du Carrefour	1 446.00 \$	Loyer point de services CISSS / Février et Mars 2026
Bénévole	512.17 \$	Articles divers / Fête des Tuques
Hydro-Québec	538.18 \$	Électricité / Patinoire
"	2 240.57 \$	Électricité / Usine de traitement d'eau
"	2 080.45 \$	Électricité / Centre communautaire

"	307.08 \$	Électricité / Lumières de rues
"	1 047.79 \$	Électricité / 4, Principale O.
"	41.98 \$	Électricité / Entrepôt Carrefour Sud
"	116.73 \$	Électricité / Terrains camping Lac-des-Bois
"	4 755.17 \$	Électricité / Garage municipal
Maison d'Hébergement l'Équinoxe	250.00 \$	Don
Bénévole	275.00 \$	Arbitrage-tournoi de Pitoune / Fête des Tuques
Marché Bonichoix	199.71 \$	Divers achats alimentaires / Fête des Tuques
Mayer Simon	1 000.00 \$	Animation et musique / Fête des Tuques
Médial Services-conseils SST	338.78 \$	Forfait trimestriel Mutuelle FQM
Revenu Québec	7 533.49 \$	Remises salariales / Janvier 2026
Revenu Canada	2 843.36 \$	Remises salariales / Janvier 2026
"	422.60 \$	Écart retenu sur paie 2025
Société de l'assurance automobile du Québec	4 168.00 \$	Immatriculations véhicules 2026
Télébec	141.86 \$	Téléphone / Traitement eau potable
Tournoi de hockey féminin du Témiscamingue	1 477.00 \$	Rachat inventaire bar / Fête des Tuques
Visa/Communication Cloudli	111.34 \$	Téléphonie IP / Bureau et Centre com.
<b>TOTAL</b>	<b>49 574.25 \$</b>	

26-03-036

## 8.2 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

ADOPTION DES COMPTES À PAYER FÉVRIER 2026		
FOURNISSEURS		
Assoc. des directeurs municipaux du Québec	2 436.44 \$	Renouvellement adhésions DG et Adjointe 2026
Deveau Dufour Mottet avocats	1 064.67 \$	Honoraires dossiers maisons abandonnées
Distribution Gironne Ltée	654.93 \$	Barres d'urgence chargeuse-pelleteuse*
"	66.61 \$	Harnais barre lumière chargeuse-pelleteuse*
"	732.07 \$	Raccords, boyaux compresseur garage et camionnette*
Diocèse de Rouyn-Noranda	20.00 \$	Frais d'inscription au Registre funéraire provincial / Concession lot cimetièr
Équipements Mori7 Inc.	344.93 \$	Sabot déneigeuse*
Fédération québécoise des municipalités	99.66 \$	Accompagnement projet assainissement eaux usées*
Fédération québécoise des municipalités	4 670.86 \$	Service ing. / Réfection-ponceaux (2)
Garage Patriote	474.76 \$	Vérification moteur déneigeuse*
GLS	51.15 \$	Cueillette pièce chargeuse-pelleteuse*
H2Lab	296.64 \$	Analyse eau / Traitement eau potable
ImprimAction 2000	4 658.78 \$	Articles promo et publicitaires / Fête des Tuques
"	651.91 \$	Enveloppes personnalisées / Bureau
Les productions Témis	574.88 \$	Location remorque réfrigérée / Fête des Tuques
Magasin Le Baril	694.42 \$	Essence / Chargeuse- pelleteuse* juillet 2025
Messer Canada	1 423.75 \$	Location annuelle et remplacement bouteille acétylène 2024 et 2025*
Mireille Bourque Notaire Inc.	268.69 \$	Désignations cadastrales - Ventes non-paiement taxes
MRC de Témiscamingue	20 004.00 \$	Premier versement quote-part 2026
"	4 943.99 \$	Entente intermunicipale en urbanisme 2025
Municipalité Fugèreville	1 474.97 \$	Adapteurs camion incendie
Municipalité Laverlochère-Angliers	1 000.00 \$	Appareils respiratoires et cylindres aluminium / Service incendie
Quincaillerie de l'Est	3 135.27 \$	Essences / Camion*, chargeuse- pelleteuse* et instruments
"	111.53 \$	Divers articles entretien-réparation / Véhicules*
"	33.32 \$	Divers articles entretien-réparation / Garage*
"	20.68 \$	Époxy / Cabane à patinoire
"	374.30 \$	Petits outils / Garage et parc*
"	114.95 \$	Produits chimiques / Traitement eau potables
"	282.17 \$	Certificat cadeau et articles divers / Fête des Tuques
"	44.81 \$	Articles sécurité et vêtements de travail*
"	427.71 \$	Timbres / Bureau
R.P. Express	76.31 \$	Cueillette échantillons d'eau / Traitement eau potable
Services informatiques Logitem	231.81 \$	Fourniture de bureau
"	155.22 \$	Hébergement web, renouvel. nom domaine et anti-virus
Services Robert Paquet Enr.	195.00 \$	Réparation fuite d'huile / Chargeuse-pelleteuse*
Terapro Construction	691.42 \$	Alternateur / Chargeuse-pelleteuse*
Transport D. Barrette	3 219.30 \$	Location chargeur – déneigement*
<b>Total</b>	<b>55 721.91 \$</b>	
* Dépenses subventionnées		

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Gauthier et unanimement résolu que les comptes soient adoptés pour le mois de février 2026, tels que présentés ci-dessus :

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetés par le conseil. (C.M., art. 961)

Signé ce 10 mars 2026

---

Julie Gilbert, greffière-trésorière et directrice générale

**9. RÈGLEMENT NUMÉRO 26-04-04 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ DES ÉLUS(ES) MUNICIPAUX**

**9.1 AVIS DE MOTION PORTANT SUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 26-04-04 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ DES ÉLUS(ES) MUNICIPAUX**

AVIS DE MOTION

La conseillère, Annie Gauthier, annonce qu'un règlement, portant le numéro 26-04-04, édictant l'adoption du code d'éthique et de déontologie révisé des élus(e)s municipaux de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury sera adopté au cours d'une séance ordinaire ultérieure du conseil.

**9.2 DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 26-04-04 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ DES ÉLUS(ES) MUNICIPAUX**

La conseillère, Annie Gauthier, dépose et présente le projet de règlement portant le numéro 26-04-04, édictant l'adoption du code d'éthique et de déontologie révisé des élus(e)s municipaux de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury.

**26-03-037**

**10. RÉSOLUTION D'EMBAUCHE D'UN CHEF JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS**

CONSIDÉRANT que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury souhaite pourvoir le poste de chef journalier aux travaux publics;

CONSIDÉRANT que le candidat retenu répondant aux exigences du poste a manifesté son intérêt à intégrer l'équipe municipale;

CONSIDÉRANT que les conditions d'emploi doivent être établies par résolution du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR Sylvie Poudrier et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité procède à l'embauche de Steven Gaudet au poste de chef journalier aux travaux publics, et ce, à compter du 23 février 2026.

QUE le salaire régulier associé au poste soit fixé à 35.00 \$ de l'heure.

QUE la semaine de travail soit de 35 heures. Aux heures régulières de travail hebdomadaire, la Municipalité ajoute cinq heures de temps de surveillance et de prise en charge de services d'urgences de fin de semaine, travaillées ou non.

QU'une période de probation d'une durée de trois mois soit appliquée à compter de la date d'embauche.

QUE durant cette période de probation, l'employé reçoive un salaire de 33.00 \$ l'heure.

QU'à la fin de la période de probation, si l'employé souhaite poursuivre son emploi au sein de la Municipalité et que son rendement est jugé satisfaisant, une somme équivalente à 2.00 \$ l'heure travaillée durant la probation lui soit versée rétroactivement.

**26-03-038**

**11. ACCEPTATION DE BÂTIMENTS À L'INVENTAIRE PATRIMONIAL DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE**

CONSIDÉRANT que la *Loi sur le patrimoine culturel du Québec* exige que les municipalités régionales de comté (MRC) identifient, documentent et reconnaissent les éléments de patrimoine présents sur leur territoire;

CONSIDÉRANT que la MRC de Témiscamingue a procédé, conformément à cette loi, à la réalisation d'un inventaire patrimonial incluant les bâtiments d'intérêts situés sur le territoire de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury;

CONSIDÉRANT que la reconnaissance officielle de ces bâtiments par la Municipalité constitue une étape essentielle dans le processus de validation et d'adoption dudit inventaire patrimonial;

IL EST PROPOSÉ PAR Sylvie Poudrier et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury accepte officiellement l'intégration des bâtiments suivants à l'inventaire patrimonial réalisé par la MRC de Témiscamingue selon la *Loi sur le patrimoine culturel du Québec* :

- Maison de colonisation – 599, chemin des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> Rangs Est.
- Maison de colonisation à trois pignons – 2008, montée des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> Rangs.
- Grande maison carrée – 775, chemin des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> Rangs Est.
- Maison de colonisation – 381, chemin des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> Rangs Ouest.
- Maison de colonisation avec galerie ceinturante – 543, chemin des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> Rangs Ouest.
- Grande maison carré – 669, chemin du 9<sup>e</sup> Rang Est.
- Grande maison carré – 715, chemin du 9<sup>e</sup> Rang Est.
- Maison de colonisation – 481, chemin du 9<sup>e</sup> Rang Ouest.
- Pont couvert – 9<sup>e</sup> Rang Ouest.
- Cottage carré – 4, rue du Carrefour Nord.
- Église paroissiale – 1, rue Principale Est.
- Presbytère-Chapelle – 5, rue Principale Est.
- Grande maison carrée – 19, rue Principale Est.
- Grande maison carrée – 27, rue Principale Est.
- Maison de colonisation – 7, rue Principale Ouest.
- Maison à pignon sur rue avec galerie ceinturante – 37, rue Principale Ouest.
- Maison de colonisation avec galerie ceinturante – 49, rue Principale Ouest.

## **12. RÈGLEMENT NUMÉRO 26-04-05 SUR LA TARIFICATION VOLUMÉTRIQUE DE L'EAU POTABLE FOURNIE AUX IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS**

### **12.1 AVIS DE MOTION**

#### AVIS DE MOTION

Le conseiller, Richard Moreau, annonce qu'un règlement, portant le numéro 26-04-05, sur la tarification volumétrique des immeubles non résidentiels dans la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury sera adopté au cours d'une séance ordinaire ultérieure du conseil.

### **12.2 DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 26-04-05 SUR LA TARIFICATION VOLUMÉTRIQUE DE L'EAU POTABLE FOURNIE AUX IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS**

Le conseiller, Richard Moreau, dépose et présente le projet de règlement portant le numéro 26-04-05, sur la tarification volumétrique de l'eau potable des immeubles non résidentiels dans la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury.

**26-03-039**

### **13. NOMINATION D'UN(E) REPRÉSENTANT(E) DÉSIGNÉ(E) AUPRÈS DU RÉSEAU BIBLIO ATNQ**

CONSIDÉRANT que toute municipalité ayant une convention de services avec le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec (CRSBPATNQ) doit nommer un(e) représentant(e) désigné(e) auprès du CRSBPATNQ;

CONSIDÉRANT que la personne nommée aura la responsabilité de représenter la municipalité auprès de CRSBPATNQ concernant le développement du comptoir de services biblio de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury;

CONSIDÉRANT que la personne nommée assurera le lien entre la bibliothèque et la municipalité et vice-versa;

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Gauthier et résolu unanimement que la conseillère Sylvie Poudrier soit désignée comme la représentante de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury auprès du Centre régionale de services aux bibliothèques publiques de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec (CRSBPATNQ).

**26-03-040**

### **14. NOMINATION D'UNE RESPONSABLE DÉSIGNÉE DU COMPTOIR DE SERVICE BIBLIO**

CONSIDÉRANT que toute municipalité ayant signifié son intention d'affiliation ou ayant signé une convention de services avec le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec (CRSBPATNQ) doit nommer une responsable de bibliothèque auprès du CRSBPATNQ;

CONSIDÉRANT que la personne nommée gèrera le comptoir de service de bibliothèque au niveau local;

CONSIDÉRANT que la personne nommée devra maintenir des échanges réguliers avec la municipalité au sujet de la gestion courante du comptoir de services, dans le but de communiquer, entre autres, ses besoins ainsi que les priorités du comité et les attentes des abonné(e)s.

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Gauthier, et résolu à l'unanimité que Céline Girard soit désignée comme la responsable du comptoir de service de bibliothèque publique de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury.

26-03-041

**15. ADOPTION DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE DE SERVICES PAR LA MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE-ANGLIERS AUX MUNICIPALITÉS NORD ET EST DU TÉMISCAMINGUE POUR LA GESTION DE LA COOPÉRATION DES SERVICES INCENDIES ET LE PARTAGE D'UN DIRECTEUR INCENDIE**

CONSIDÉRANT que les exigences du schéma de couverture des risques évoluent constamment et que la prévention joue un rôle clé dans la réduction des sinistres et qu'il est primordial pour les municipalités de renforcer leurs efforts en matière de sécurité incendie.

CONSIDÉRANT que les municipalités des secteurs Est et Nord, à savoir Rémigny, Saint-Eugène-de-Guigues, cantons unis de Latulipe-et-Gaboury, Moffet, Laforce, Fugèreville, Belleterre et Laverlochère-Angliers ont convenu de partager les services d'un directeur incendie qualifié et de collaborer afin d'assurer le maintien et l'amélioration des services de sécurité incendie sur leur territoire.

CONSIDÉRANT que la MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE-ANGLIERS propose une offre de services adaptée, visant une saine gestion administrative en collaboration avec le comité intermunicipal, composé d'un représentant de chacune des municipalités participantes et ce conformément aux normes applicables et aux exigences du schéma de couverture des risques.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Richard Moreau et unanimement résolu :

QUE la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury accepte l'entente intermunicipale présentée au conseil municipal, transmise à la Municipalité en date du 4 mars 2026, pour une période de trois ans et s'engage à payer sa part selon les frais et conditions spécifiés dans ladite entente.

QUE le maire, Armel Gaudet, et la directrice générale, Julie Gilbert, soient autorisés à signer cette entente intermunicipale au nom de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury.

QUE le conseil municipal nomme Annie Gauthier à titre de représentante officielle de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury au Comité intermunicipal responsable de la gestion et de la coopération des services de sécurité incendie du Nord et de l'Est du Témiscamingue.

26-03-042

**16. RÉOLUTION - PLAN ET DEVIS PORTANT SUR LA RÉFECTION DU PONCEAU DU RUISSEAU-CHARRON (NO 030-002) ET D'UN PONCEAU (NO 027-002) DANS LE 9<sup>E</sup> RANG EST**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury doit procéder à la réfection du ponceau no 030-002 et du ponceau no 027-002, tels qu'inscrits au Registre de voirie;

CONSIDÉRANT que les plans et devis préparés par la direction de l'Ingénierie, infrastructures et l'adaptation aux changements climatiques de la Fédération québécoise des municipalités pour la réalisation de ces travaux ont été déposés auprès de la Municipalité;

CONSIDÉRANT que ces plans et devis ont été analysés et jugés conformes aux besoins de la Municipalité ainsi qu'aux exigences applicables;

CONSIDÉRANT la direction de l'Ingénierie, infrastructures et l'adaptation aux changements climatiques de la Fédération québécoise des municipalités propose une date de réalisation des travaux, laquelle doit être acceptée par la Municipalité afin de permettre la planification et l'exécution du chantier;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Sylvie Poudrier et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury accepte les plans et devis relatifs à la réfection du ponceau no 030-002 et du ponceau no 027-002, tels que déposés.

QUE la Municipalité accepte la date proposée pour la réalisation des travaux, soit entre le 22 mai et le 17 juillet 2026.

QUE la direction générale soit autorisée à signer tout document requis et à effectuer les démarches nécessaires à la mise en œuvre des travaux.

## **17. CORRESPONDANCE**

### **17.1 DANIEL TÉTREULT CPA INC. – LETTRE DE PLANIFICATION DE L'AUDIT 2025**

La lettre de planification de l'auditeur, Daniel Tétreault, CPA Inc., pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025 est déposée au conseil.

Une copie de la lettre du 6 janvier 2026 a été remise à tous les élus(es).

### **17.2 L'ÉQUINOXE - REMERCIEMENT**

L'Équinoxe, maison d'hébergement des femmes victimes de violence conjugale et leur enfants, remercie avec considération la municipalité pour son appui et son don financier.

### **17.3 LETTRE D'UNE CITOYENNE CONCERNANT LE TERRAIN DE CAMPING DU LAC-DES-BOIS**

Une personne, membre du Comité des Riverains du lac des Bois, demande au conseil de mettre à jour les informations sur le terrain de camping du Lac-des-Bois sur le site de Tourisme Témiscamingue. Elle se questionne également sur le mode de paiement et les possibilités d'ajouter des caméras de surveillance afin d'éviter les campeurs qui squattent.

## **18. AFFAIRES DIVERSES**

### **18.1 PLANIFICATION DE LA SAISON ESTIVALE 2026 – EMPLOYÉ(E) À TEMPS PARTIEL SUR APPEL**

Il est discuté que la direction générale prépare une offre d'emploi concernant un poste de préposé(e) aux travaux publics à temps partiel sur appel pour la saison estivale 2026 concernant les tâches suivantes :

- Balayage de rues et trottoirs
- Installation et entretien des paniers de fleurs
- Entretien des parcs
- Surveillance à l'Écocentre

**26-03-043**

### **18.2 PROJET DE RÉNOVATION DE LA FAÇADE NORD DU GARAGE MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT la présence d'amiante au plafond du garage municipal situé au 6, rue Principale Ouest;

CONSIDÉRANT que des rénovations sont nécessaires afin d'assurer une économie d'énergie dans le bâtiment et d'améliorer la circulation des véhicules;

IL EST PROPOSÉ PAR Richard Moreau et unanimement résolu que des vérifications soient effectuées afin qu'une porte de garage 14' X 14', isolée, puisse être installée sur la structure de métal déjà en place.

**26-03-044**

### **18.3 DEMANDE D'ADHÉSION – SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU TÉMISCAMINGUE**

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Gauthier et résolu à l'unanimité que la Municipalité renouvelle, pour la somme de 40.00 \$, son adhésion à la Société d'histoire du Témiscamingue.

### **18.4 DÉPÔT DU BILAN DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE 2025**

Adil Fouassi, responsable de services en eaux, a déposé, à la Municipalité, le Bilan annuel de la qualité de l'eau potable 2025.

Ce rapport est disponible au bureau municipal et sur le site Internet de la Municipalité.

Une copie a été remise à tous les élus(es).

**26-03-045**

### **18.5 FONDATION LABELLE-ESPOIR / DEMANDE DE LOCATION DE LA SALLE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

IL EST PROPOSÉ PAR Richard Moreau et unanimement résolu que la Municipalité offre gratuitement la location de la salle du centre communautaire, le 1 mai 2026, à la Fondation Labelle-Espoir dans le cadre d'une activité de collecte de fonds venant en aide au Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue.

## **19. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTION**

Aucune

**26-03-046**

**20. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Gauthier et unanimement résolu de clore la séance.

Il est 22 heures 10 minutes.

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses autorisées en vertu des résolutions adoptées ci-dessus ont été autorisées par le conseil (C.M., art. 961).

Signé à, la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury ce 10 mars 2026.

---

Julie Gilbert, greffière-trésorière et directrice générale

---

Armel Gaudet, maire

---

Julie Gilbert, greffière-trésorière et  
directrice générale